



Nantes, le 22 MAI 2018



Direction générale
citoyenneté
Direction éducation
Mission politiques éducatives
Référence : MPE/actions éducatives
Affaire suivie par :
DELOGET Nathalie
Tel : 02 40 99 15 30

Mesdames et Messieurs les Parents d'élèves

Objet : Fourniture de dictionnaires pour les élèves de 6^e à la rentrée 2018-2019

Madame, Monsieur,

Pour chaque enfant, l'arrivée au collège constitue un moment important. J'ai voulu saluer cette étape en offrant un dictionnaire bimédia à chaque élève de Loire-Atlantique entrant en classe de 6^e, 6^e section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) et unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS).

Accéder à la lecture, enrichir son vocabulaire, préciser le sens d'un mot, déchiffrer un schéma ou une carte, autant de savoir-faire primordiaux dont le dictionnaire facilite l'acquisition. Cet ouvrage complet et réalisé par le Département de Loire-Atlantique avec un éditeur national est conçu pour pouvoir l'accompagner au moins jusqu'en 3^e. Conjuguant la complémentarité du livre et des nouvelles technologies, il intègre un code individuel d'accès gratuit à un dictionnaire en ligne.

Soucieux d'alléger les budgets de rentrée et de vous éviter d'acheter dans les semaines à venir un dictionnaire qui ferait double emploi, j'ai souhaité, avec le concours des enseignants, vous en informer dès maintenant.

En concertation avec les chefs d'établissement, la diffusion de ce dictionnaire se réalisera à la rentrée 2018 de la manière suivante :

- **pour les élèves résidant en Loire-Atlantique et scolarisés dans un collège de Loire-Atlantique : les dictionnaires seront distribués au sein des collèges avant la mi-octobre.**
- **pour les élèves domiciliés en Loire-Atlantique et scolarisés dans un collège d'un département limitrophe : ils bénéficient eux aussi d'un dictionnaire et pourront le retirer à compter du 1^{er} octobre dans un des points de distribution figurant ci-après sur présentation d'un justificatif de domicile et d'un certificat de scolarité.**

Site	Adresse
Centre médico social	Rue d'Ahaut à Saint Nicolas de Redon
Délégation vignoble	2 cours des Marches de Bretagne à Clisson
Délégation Ancenis	118 place Maréchal Foch à Ancenis
Centre médico social	4 rue Lavoisier à Aigrefeuille sur Maine

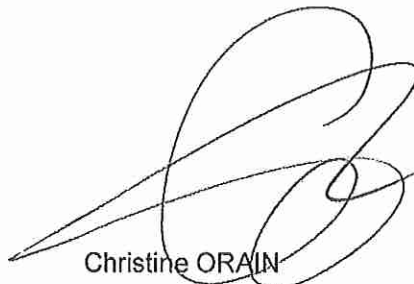
Par ailleurs, le Département souhaite faire connaître aux familles les actions qu'il soutient en direction des jeunes, pour leur permettre de réussir leur scolarité au collège. Pour cela, je vous adresse les dépliants « Être collégien en Loire-Atlantique » et « e-lyco ».

Adresse postale :
Hôtel du Département
3 quai Ceineray - CS 94109
44041 Nantes cedex 1
Tél. 02 40 99 10 00
contact@loire-atlantique.fr
www.loire-atlantique.fr

Donner à chacun les moyens de développer et d'exprimer ses talents, c'est au quotidien la motivation de l'ensemble de notre action départementale.

Je souhaite à votre enfant tous mes vœux de réussite scolaire et je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Président du conseil départemental
La Vice-présidente éducation et politique éducative

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the left.

Christine ORAIN